

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1979
Abonnement France	60 F
Membre scolaire	30 F
Abonnement Etranger	66 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	8 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

ROMAN E. et CHAUVE Cl. — Envahissements massifs de combles par de minuscules mouches du genre <i>Thaumatomyia</i>	263
SÉMÉRIA Y. — Quelques données sur les convergences chromatiques chez les <i>Chrysopinae</i> (<i>Neuroptera</i> , <i>Planipennia</i> , <i>Chrysopidae</i>) en relation avec la nature de leurs sécrétions prothoraciques	267
ROUGEOT P.-Cl. — Diagnoses de trois <i>Attacidae</i> (<i>Lepidoptera</i>) Africains inédits	306
BUSSY J. — <i>Tricholoma inodermeum</i> (Fr.) Gill	309
HEINEMANN P. — <i>Phellinus tremulae</i> en Haute-Maurienne (Alpes françaises)	311
STREBLER G. — Incidence du pH sur l'activité osidasique digestive chez <i>Schistocerca gregaria</i> (Forsk)	315
KÜHNER R. — Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Plutéales Tricholomatales (suite)	273

rouge-brique ; la région subcostale de l'aile antérieure est striée de gris-lilacé ; tache jaunâtre discale fortement indiquée. Dessins noirs des 4 ailes plus fortement marqués.

Dessous : stries roses nombreuses aux 4 ailes.

Genitalia : Bec de l'uncus plus faible.

Holotype, 1 ♂, Centre Afrique, La Maboké, 25-VI-1965, R. Pujol.

♀. Envergure : 89 mm, longueur de l'aile antérieure : 51 mm.

Antennes brièvement pectinées et plus brunes.

Bord des 4 ailes plus fortement festonné que chez la f. nominative, la frange étant brun-orangé.

Antérieure : tache discale jaunâtre grande ; stries de l'aire externe d'un fauve roussâtre, de même qu'une large plage subapicale.

Aile postérieure de coloration également plus vive.

Dessous : aussi vivement coloré que chez le ♂.

Allotype, 1 ♀, Congo, Brazzaville, 1-12-XI-1963, R. Paulian.

Nombreux spécimens ♂ et ♀ dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle et Cl. Lemaire en provenance du Congo, de Centrafrique, d'Angola, du Zaïre et de Tanzanie.

TRICHOLOMA INODERMEUM (FR.) GILL.

par J. Bussy.

Le 11 septembre 1978, au cours de l'Office mycologique de la Société Linnéenne de Lyon, nous eûmes la surprise de découvrir, dans un panier, un champignon qui, par son aspect et sa couleur évoquait *Inocybe Bongardi*. Des exemplaires plus âgés rappelaient *Tricholoma imbricatum* ou *vaccinum*. En consultant la Flore de KÜHNER et ROMAGNESI à *Tricholoma vaccinum*, notre attention fut attirée par la description du champignon le précédant : « Selon FRIES..... aspect général rappelant *Inocybe Bongardi*, *inodermeum* Fr. ». Notre champignon se révéla bien être cette espèce. Une nouvelle récolte, plus âgée, provenant de la même station, nous fut présentée le 23 septembre suivant.

Chapeau d'abord conique, puis étalé-convexe (5-7 cm de diamètre), charnu au centre, chair mince à la marge, cuticule adnée, sèche, excoriée, fibrilleuse. En séchant, seule la marge reste plus ou moins fibrilleuse. Avec l'âge, le champignon passe de la couleur et de la forme d'*Inocybe Bongardi* à celui d'un *Tricholome* évoquant *T. imbricatum* ou *vaccinum*.

Stipe (4-5 × 1-2 cm) ferme, légèrement radicant, concolore au chapeau sauf le haut qui est blanc. Certains individus ont le pied renflé au milieu.

Lames et lamellules adnées ou émarginées, blanches, puis jaunissantes se tachant de roussâtre surtout sur l'arête.

Chair blanche, rougissante à la coupure et le restant.

Saveur douce quelques instants, puis d'une amertume insupportable qui persiste assez longtemps. L'amertume semble s'atténuer avec l'âge du champignon.

Odeur forte, terreuse qui s'atténue et disparaît à la dessiccation.

Sporée blanche, non amyloïde.

Basides tétrasporiques.

Spores ovoïdes, lisses avec une grosse guttule (6,25 × 4 μm) sur triturat héménial.

*Hyphe*s du revêtement brunes (pigments de membrane), remplies de guttules, sans boucles.

Habitat : Dans la région d'Ordonnaz (01), sous résineux, terrain calcaire.

Observations : Ce champignon, à l'état frais ne peut passer inaperçu par son aspect et sa couleur d'*Inocybe Bongardi*. Mais, dès qu'il sèche, on le confondra facilement avec *Tricholoma imbricatum* ou *vaccinum*. L'odeur et l'amertume de la chair permettent à coup sûr d'éviter toutes confusions.

Il semble que cette espèce soit assez rare. Elle a été aussi différemment interprétée et plus ou moins confondue avec une autre espèce décrite par HEIM (1934) sous le même nom, puis par MALENÇON et BERTAUX (1975) sous le nom de *Tricholoma Cookeanum* (= *T. inodermeum* sensu COOKE).

Il est indéniable que l'espèce de HEIM et de MALENÇON soit une espèce différente de la nôtre. La présence de boucles, la forme des spores, l'odeur et la saveur différentes sont les critères les plus caractéristiques qui permettent de séparer ces deux espèces.

Quant à notre champignon, c'est celui très bien décrit et dessiné par MÉTROD (1939) sous le nom de *Tricholoma inodermeum* (Fr.) Gill. v. *amara*. C'est aussi celui cité dans la Flore de KÜHNER et ROMAGNESI (p. 153), qui n'ont jamais vu ce champignon, mais repris la description selon MÉTROD et FRIES.

Il est beaucoup plus difficile d'affirmer que les auteurs anciens ont décrit cette espèce plutôt que l'autre, car tous ont omis de signaler l'odeur et la saveur de leur champignon, mais par contre leur description signale toujours l'aspect « *Inocybe Bongardi* ».

La description de FRIES (*Mon. Hym. Suec.*) reprise par RICKEN (1915) peut correspondre à notre espèce.

COOKE (1883) donne une description qui peut être valable pour notre champignon et figure dans ses illustrations (1881-1891) un tricholome à divers stades, qui si l'on tient compte de la « fidélité » de ses planches représente bien notre espèce sous certains aspects. Entre autres, le dessin en bas, à gauche représente la forme jeune de notre espèce, mais pas sa couleur à l'état frais.

QUÉLET (1888), sous le nom de *T. vaccinum* var. *inodermeum*, décrit une espèce qui correspond à la nôtre.

Enfin, nous signalons que R. MAIRE, dans l'interprétation des planches de COOKE (Pearson, Trans. B.M.S., XX, pp. 33-95, 1935) croyait y reconnaître, entre autres, une forme stérile d'*Inocybe piriadora*.

Nous espérons, si cette espèce devait réapparaître en 1979, dans la même station, nous rendre sur place afin d'en faire une étude plus exhaustive.

J. Bussy, 13, allée des Cerisiers, 69450 Saint Cyr au Mont d'Or.

BIBLIOGRAPHIE

- COOKE M. C., 1883. — Handbook of british fungi, 364.
COOKE M. C., 1881-1891. — Illustrations of british fungi, pl. 1120/945.
FRIES E., 1857-1863. — Monographia Hymenomycetum Sueciae, 66.
FRIES E., 1874. — Hymenomyces Europaei, 57.
HEIM R., 1934. — Fungi Iberici, 103, pl. II.
JOSSEMERAND M., 1952. — La description des champignons supérieurs.
KÜHNER R. et ROMAGNESI H., 1953. — Flore analytique des champignons supérieurs.
MALENÇON G. et BERTAULT R., 1975. — Flore des champignons supérieurs du Maroc, II, 96, pl. 6.
MÉTROD G., 1939. — Revue de Mycologie, IV, 101.
QUÉLET L., 1888. — Flore mycologique de la France, 284.
RICKEN A., 1915. — Die Blätterpilze (Agaricaceae), N° 1011.